

Il y a près de dix ans, Aménagement et Nature avait consacré à "Energie nucléaire et Environnement" deux numéros, dans lesquels la parole avait été donnée à des personnalités compétentes de toutes convictions et de toutes tendances. Notre point de vue, alimenté par un débat contradictoire, était mesuré et non passionnel, ce qui nous avait valu, de part et d'autre, des objections, des critiques, des reproches, dont les sources opposées nous confortaient dans notre sentiment d'avoir donné des éléments de réflexion de façon dépassionnée et objective. Les faits et les événements nous ont donné raison et ont confirmé le bien-fondé de certaines craintes que nous exprimions.

Dans la conclusion du numéro 48, qui abordait les aspects socio-économiques, on y insistait sur la nécessité, avant de tout miser sur le nucléaire, de freiner les dépenses et surtout les incroyables gaspillages d'énergie, d'utiliser au maximum les énergies décentralisées non polluantes disponibles, enfin de prendre des précautions exceptionnelles en matière d'énergie nucléaire car il paraissait statistiquement absolument impossible qu'il n'y ait aucun accident malgré toutes les précautions prises, en raison de la complexité des techniques à maîtriser, des transports de matières dangereuses, des catastrophes naturelles ou d'origine humaine possibles. Dans le numéro 49, qui traitait des impacts et implications, le processus décisionnel était analysé ainsi que les problèmes de sûreté, les études d'impact, les facteurs de résistance à l'innovation, le contexte juridique. Une critique écologique de Jean-Paul Deléage terminait ce numéro. Nous avons pensé intéressant de lui redonner la parole aujourd'hui.

OMBRES SUR LE NUCLEAIRE

par Jean-Paul DELEAGE

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Avec la mise en valeur industrielle du nucléaire, les filières énergétiques des pays industrialisés sont parvenues à un seuil historique. Longtemps le nucléaire a été présenté comme la réponse aux défis énergétiques de notre temps, mais le mirage a difficilement résisté à l'épreuve du réel. Sa mise en valeur repose en effet sur une technologie lourde et incroyablement complexe, elle implique un rapport inédit à la nature et, enfin, elle n'est pas dissociable, du moins jusqu'à présent, de la prolifération de l'arme atomique qui n'a cessé d'accompagner la diffusion de la nouvelle énergie. Aujourd'hui, l'électronucléaire traverse partout dans le monde une crise majeure, aggravée par l'accident de Tchernobyl. Partout, sauf, semble-t-il, en France.

UN NUCLEAIRE TRÈS CARTÉSIEN (1)

Car il existe un modèle de développement électronucléaire spécifiquement français, caractérisé par son exceptionnelle cohérence globale. Fiabilité élevée du parc de centrales, avance acquise dans le retraitement et la surgénération — en dépit des graves incidents survenus récemment sur Superphénix, position de leader dans le cycle du combustible, sont autant d'aspects de cette cohérence, qui se traduit notamment par le bon marché relatif du kilowatt-heure nucléaire français par rapport à l'électricité d'origine thermique-fossile. Le dynamisme et la rationalité toute cartésienne de cette politique nucléaire s'expliquent fondamentalement par le passé énergétique de la France, maillon faible, depuis deux siècles, des grands systèmes énergétiques des pays industriels dans le monde (comparez à la situation des grands rivaux anglais, allemands et nord-américains...). Considéré dans sa continuité historique, le projet nucléaire français a été une tentative rationnelle d'élargir la base énergétique nationale de façon décisive et d'induire, à partir de cette avancée, un nouveau développement de l'industrialisation.

"La France, qui n'a pu gagner la bataille du charbon au XIX^e siècle, ni celle du pétrole

dans la première moitié du XX^e siècle, entend aborder l'ère atomique avec la certitude du succès (...)" lit-on dans l'exposé des motifs de la loi du 23 juillet 1957, qui institue le II^e plan quinquennal atomique. En vérité, jusqu'en 1972, le développement de l'électronucléaire français a été lent et prudent. Le redéploiement, grande affaire des années 1970, a abouti, en 1986, à 44 réacteurs en fonctionnement, 17 en construction et 2 en commande.

La France est donc, aujourd'hui, le deuxième producteur mondial d'électricité nucléaire, derrière les Etats-Unis et devant l'U.R.S.S. et le Japon. Cette situation correspond, on le sait, aux trois objectifs qui inspirent la stratégie d'E.D.F. depuis le début des années 1970: substitution de l'électricité aux hydrocarbures, maximisation de la demande de courant, pénétration accrue de l'électricité dans l'industrie et l'habitat. Ces choix reposent sur une extraversion croissante de leur mise en œuvre: exportation de centrales et de courant électrique, approvisionnement en uranium et percée pour le retraitement sur les marchés extérieurs, internationalisation du financement avec une dette extérieure atteignant des sommets vertigineux depuis quelques années.

Il s'avère aujourd'hui que les décisions prises il y a une quinzaine d'années reposaient sur des prévisions d'augmentation de la consommation d'énergie — et d'électricité en particulier — totalement erronées. Il en résultera, au début des années 1990, un suréquipement évalué, selon les sources à 3 (direction E.D.F.), à 6 ou 10 (J. Syrota, directeur général de l'Energie au ministère de l'Industrie) ou à 15 réacteurs (A.F.M.E. et économistes anti-nucléaires) (2).

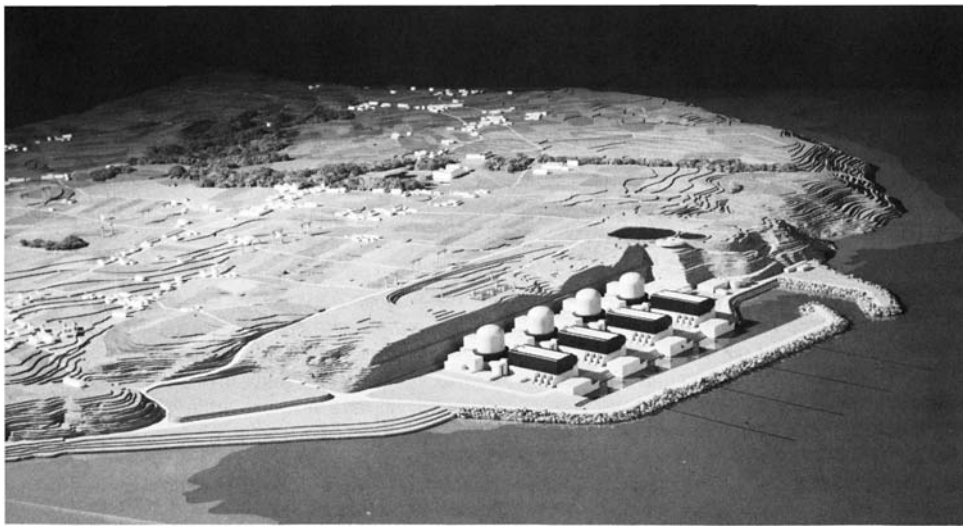
La fuite en avant dans l'électronucléaire s'est donc poursuivie au détriment d'une politique de l'énergie cohérente et économe. Les producteurs d'électricité nucléaire et le lobby de la surgénération ont dicté leur loi. Il en résulte aujourd'hui un surinvestissement d'au minimum d'une centaine de milliards de francs, deux fois plus élevé si l'on essaye de chiffrer les économies qu'aurait permises une politique de maîtrise de l'énergie plus efficace! Tel est l'arrière-fond politique et économique sur

lequel doit s'appuyer tout jugement sur les problèmes que pose aujourd'hui l'électronucléaire en termes de risques pour les sociétés et leur environnement.

APRÈS TCHERNOBYL, PRÉPARER TCHERNOBYL BIS!

A Tchernobyl, ce 26 avril 1986, les contrefinalités du nucléaire civil, tant de fois niées par ses promoteurs, sont devenues réalité. D'abord par l'ampleur de la tragédie, hors de proportion avec ce que l'on connaissait jusqu'alors, en particulier par les effets différés, dilués de sucroît dans l'anonymat des statistiques et des probabilités. Outre le fait que près de deux cent mille personnes sont désormais sous surveillance médicale, il y aura peut-être, estime le laboratoire californien Lawrence Livermore (3), quatre mille cancers de plus, provoqués par le Césium 137 parmi les cent millions d'habitants des régions occidentales de l'Union Soviétique, de l'Europe de l'Est et de la Scandinavie, huit mille autres directement causés par l'émission d'Iode 131, et encore quarante mille en raison de la contamination des chaînes alimentaires par le même élément. "Ambio", revue de l'Académie des Sciences de Suède, qui a publié un commentaire sur les conséquences sanitaires de Tchernobyl, donne une fourchette situant les cancers supplémentaires mortels — notez la précision — entre quelques milliers et plusieurs centaines de mille (4)! Qui peut dire qu'il ne fera pas partie des élus?

Pour la France (5), le scénario qui acquiert désormais vraisemblance s'apparente à celui de la catastrophe soviétique, en pire si l'on considère que l'Hexagone compte désormais un réacteur pour 10.000 km² contre un pour 100.000 km² dans la partie européenne de l'U.R.S.S. Des accidents analogues à ceux de Three Mile Island et de Tchernobyl ont toute chance de se reproduire, particulièrement en Europe occidentale et en France, pays le plus nucléarisé du monde. Faudra-t-il arrêter, dans ce cas, tous les réacteurs? A-t-on calculé l'immense coût économique et social d'une telle éventualité? Les risques industriels classiques



Projet pour le centre nucléaire de Flamanville - Architecte : Claude PARENT (Photo BIAUGAUD).

sont perçus comme inacceptables, certes, mais comme circonscrits.

Comment limiter dans l'espace et dans le temps le prochain Tchernobyl? Car c'est bien à cette éventualité, et à cette éventualité seulement que nous préparons les grands Etats nucléaires. Le sommet de Tokyo n'a pas hésité à réaffirmer, une semaine à peine après l'accident, la détermination des grandes puissances à sauver coûte que coûte l'électronucléaire — "l'énergie nucléaire est et continuera à être, si elle est convenablement gérée, une source d'énergie de plus en plus largement utilisée...". Convenablement gérée, pour le meilleur et pour le pire! Le 14 mai 1986, M. Mikhaïl Gorbatchev faisait écho au sommet occidental en proposant de créer "un régime international de sécurité du développement de l'électronucléaire (...) afin de se prêter mutuellement des secours d'urgence en cas de situations dangereuses".

La seule leçon qu'auront tirée de Tchernobyl les Etats et leurs dirigeants est qu'il faut se préparer à un Tchernobyl bis!

DU SILENCE A L'INFORMATION DIRIGÉE

Dès lors, s'éclaire l'autre dimension du problème nucléaire : la nécessaire manipulation de la Société par de puissants groupes de décideurs et d'experts opérant hors de tout contrôle. Il faut, en effet, légitimer le risque nucléaire, créer son acceptation collective, comme cela a été fait pour les risques industriels plus anciens. En mai 1986, alors que le nuage planait, invisible, sur des dizaines de millions d'Européens, ce sont les grands médias de l'audio-visuel qui quadrillaient les esprits.

Un des préalables au développement de l'électronucléaire était que cette nouveauté radicale dans l'histoire humaine fût admise par les populations du monde industrialisé. En 1958, l'Organisation mondiale de la santé n'hésitait pas à écrire, dans un rapport n° 151, que "du point de vue de la santé mondiale, la solution la plus satisfaisante pour l'avenir des utilisations pacifiques de l'énergie atomique serait de voir monter une nouvelle génération qui aurait appris à s'accommoder de l'ignorance et de l'incertitude".

C'est en France que cet objectif politique a eu les conséquences les plus scandaleuses. Le 1^{er} mai 1986, c'est-à-dire au moment même où le nuage radioactif recouvre presque l'ensemble du territoire français, le

S.C.P.R.I. se réfugie dans le silence le plus total. Le 2 mai, un orage sur Cadarache déclenche l'alarme sur les balises de veille du centre du C.E.A. dont les ingénieurs préviendront la direction du S.C.P.R.I. Les mesures en rayonnement bêta dues essentiellement à l'Iode 131 dépassent 35 fois la Concentration maximum admissible (C.M.A.); trois jours plus tard, la situation n'est toujours pas revenue à la normale. Le Professeur Pellerin, directeur du S.C.P.R.I., affirme, imperturbable : « L'élévation relative de radioactivité relevée sur le territoire français à la suite de cet accident est très largement inférieure (...) aux limites réglementaires françaises, elles-mêmes fixées avec des marges considérables. » Il est vrai qu'en France, en vertu du décret 83-100 du 10 février 1983, les responsables censés nous informer sont tenus de prêter le serment suivant : « Je jure (...) de ne rien révéler ou utiliser, directement ou indirectement, même après la cessation de mes fonctions, de ce qui aura été porté à ma connaissance à l'occasion de leur exercice. »

Les carences inexcusables au niveau de l'information se retrouvent à tous les niveaux, y compris les plus élevés : « En France, certaines carences, notamment au niveau de l'information, nous concernent directement », écrivent les Professeurs Bok et Galle, spécialistes de médecine nucléaire, « l'ensemble de nos collègues n'a en effet eu aucune participation des mesures prises par les pouvoirs publics. Aucune information particulière ne leur a été communiquée, à l'exception d'un seul télex du S.C.P.R.I. (...). Malheureusement, il ne contenait pas des informations chiffrées alors même que cer-

tains d'entre nous ont pu observer des variations non négligeables du bruit de fond de leurs appareils » (7).

Quant à la mise en scène de l'information pour le vulgaire citoyen, prise en charge par la télévision, le moins que l'on puisse dire est qu'elle a été réussie : la pauvreté du débat aura été proportionnelle à la gravité de la catastrophe. Hormis deux ou trois scientifiques indépendants qui ont eu droit à quelques minutes d'antenne devant un quarteron de journalistes pressés, seuls les sacro-saints experts du Commissariat à l'énergie atomique, d'Electricité de France et de leurs filiales ont eu la parole. Coincée entre la succession à la mairie de Marseille et la préparation du Mondial, entre le dérisoire et le futile, l'image de Tchernobyl a commencé à se banaliser. A aucun moment, les enjeux économiques, sociaux et politiques des programmes nucléaires, les difficultés d'une possible solution de rechange énergétique n'ont été évoqués. Pour que soit socialement accepté le risque nucléaire, le débat doit en effet être réduit à une discussion sur la sécurité, sur le degré de confiance que l'on peut accorder aux experts.

CRÉER DES COMMISSIONS...

Rien de tel pour diluer le débat que de noyer l'information dans le flot montant des commissions et des comités. Dans son édition du 21 mai 1986, un hebdomadaire satirique (8) n'en recensait pas moins d'une dizaine — sans compter quatorze commissions locales d'informations, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, le Service de protection et de contrôle des matières nucléaires — structures auxquelles le gouvernement s'était empressé de superposer un comité interministériel d'informations et sans parler du groupe de travail sur les "procédures d'informations en matière nucléaire" formé au sein de la Commission de la Production de l'Assemblée nationale, en avril 1987. Si l'on en reste à un débat sur l'information — indispensable, cela va de soi — Tchernobyl, et plus récemment les incidents multiples dans les centrales françaises, auront présenté aussi quelque intérêt pour les tenants du tout nucléaire. Avec l'émergence de la technologie à haut risque, le vieil idéal du citoyen responsable s'effondre devant la réalité du téléspectateur, peu à peu persuadé qu'il n'y a pas de progrès sans



Centrale de Pierrelatte (Doc. Aménagement et Nature).

progrès des dégâts. Si l'on admet qu'il y ait douze mille morts par an sur les routes de France, pourquoi n'accepterait-on pas quelques dizaines de milliers de cancers supplémentaires — chez nos voisins... — s'ils sont la condition des miracles journaliers de la fée électricité ?

Implicitement ramené à ces termes simplistes, le débat d'opinion ne peut que s'enliser. Chacun devra s'accoutumer à l'ignorance et à l'incertitude, les siennes d'abord, mais aussi celles des responsables qui engagent la société tout entière par leurs décisions. Là réside le risque social majeur dont est porteur le nucléaire civil, comme son jumeau le nucléaire militaire, quant à lui plus discret. N'en déplaise aux nouveaux maîtres penseurs, jamais l'option nucléaire n'a fait l'objet d'un débat et d'un choix démocratique.

La poursuite de sa mise en œuvre ne le fera pas davantage. La société du plutonium que dénonçaient naguère les écologistes, nous y sommes.

...OU MAITRISER LE DÉVELOPPEMENT

Enrayer la nucléarisation des sociétés européennes suppose que l'on aille bien au-delà de la mise en place de consultations par téléphone ou par minitel gratuites et même de réseaux de mesures indépendants, si nécessaires soient-ils.

C'est ouvrir le débat, non seulement dans les milieux qu'influence l'écologie (9) mais dans toute la société française; un débat sur la maîtrise sociale de l'énergie, sur les finalités de ses emplois et plus généralement sur la question: que devons-nous produire, consommer, et comment ?

Ce débat, on ne peut s'empêcher de penser que les Etats et les groupes sociaux qui les contrôlent comptent le clore avant qu'il soit entamé. Pourtant ces questions sont aujourd'hui posées devant l'ensemble des peuples de notre continent. Seul un mouvement surgi de la société européenne, fondé non pas sur les réflexes de panique qu'a entretenus jusqu'à aujourd'hui la politique du secret, mais sur la prise en charge collective et lucide des enjeux du nucléaire, peut inverser le cours des choses, faire avancer la difficile invention d'une solution de rechange énergétique, permettre aux peuples du continent de construire leur commun avenir.

Jean-Paul DELEAGE
Maître de Conférence à l'U.E.R.
de Physique, Université Paris 7.

(1) Voir les *Servitudes de la Puissance*, Flammarion, Paris 1986, chapitre 10.

(2) Chiffres rapportés dans le dossier publié par *Science et Vie Economique*, 27, avril 1987, pp. 48-50.

(3) *International Herald Tribune*, 17-18 mai 1986.

(4) BARNABY F., "Chernobyl: the consequences in Europe", *Ambio*, vol. XV, 6, 1986, pp. 332-334.

(5) Pour l'essentiel, ce paragraphe reprend l'argumentaire développé dans notre article du *Monde Diplomatique*, juin 1986, "Le Nucléaire coûte que coûte ?".

(6) Cité par *Le Canard Enchaîné* du 14 mai 1986.

(7) *Journal de Biophysique et de Biomécanique*, vol. 10, n° 3, 1986.

(8) *Le Canard Enchaîné*, 21 mai 1986.

(9) Rappelons, à cet égard, le rôle irremplaçable joué par les organisations indépendantes, telles le G.S.I.E.N. et sa *Gazette Nucléaire*, qui entame sa douzième année de parution.

(*) Coauteur avec J.-C. DEBEIR et D. HEMERY d'un ouvrage sur l'histoire de l'énergie, *Les Servitudes de la Puissance*, op. cit.

l'an vert... du décor ?

Membre du très officiel "Comité Français de l'Année de l'Environnement", récemment présenté à la presse au milieu des fleurs à la porte d'Auteuil, notre ami Jean Carlier, dans un brillant article dans "Ecologie" (1), explique que s'il a accepté de faire partie de cet organisme, c'est d'abord en raison de son estime pour la Présidente, Simone Veil, puis par le fait que 1986 a été l'année de Tchernobyl et de Bâle et qu'il se sent européen, enfin parce qu'il considère que l'Année européenne de Protection de la Nature, en 1970, avait donné l'occasion aux médias, et notamment à lui-même, de s'exprimer sur ces sujets encore mal connus.

Mais il fait la grimace en relevant dans ce Comité une écrasante majorité de représentants des grosses sociétés, de "technocrates", de promoteurs, d'industriels, en face de très peu de "verts" (un "zeste d'écologistes" et un "quarteron de naturalistes") et cela sous l'enseigne (le "logo") de deux engrenages, dont l'un voudrait être une fleur, et sous l'invocation d'un slogan débile (2), qui

donne à croire au public que l'environnement n'est qu'un "décor" (3), le tout étant appuyé sur une campagne d'affiches vantant l'industrie protectrice de la Nature mais supports d'une discrète publicité pour les "sponsors".

Les raisons de cette débilité intellectuelle, de cette prostitution, Carlier (qui, trop poli, n'emploie pas ces vilains mots) les voit dans le manque de crédits affectés à cette opération, qui révèle le désintérêt de "la France" pour cette initiative, qu'elle a pourtant approuvée officiellement. Ce sont les firmes commerciales qui doivent financer les projets proposés, pour lesquels on a fait un large appel d'idées aux associations en leur laissant espérer du concret.

Jean Carlier craint que cette Année Européenne de l'Environnement ne soit pas mise à profit pour tirer les leçons des catastrophes récentes, pour se pencher sur les 300 sites à risques auxquels le ministre de l'Environnement a fait allusion, ou simplement pour appliquer, enfin, les directives communau-

taires, touchant à l'environnement, restées lettre morte, en France. Evoquant le franc-parler courageux de certains médias des pays voisins sur ces sujets, il termine, sans même une note d'espoir... en nous donnant rendez-vous, l'an prochain, pour faire le bilan de cette Année de l'Environnement. Philippe Saint-Marc, qui n'est pas socialiste, dans un excellent ouvrage, fortement documenté, prônait jadis la "socialisation de la nature" (4) qu'il opposait à la "destruction de la nature". Est-ce aujourd'hui la "privatisation de la nature" qu'annonce, au milieu de cris d'alarme comme celui de Jean Carlier, le lever de rideau de cette Année du Décor ?

D'ici le bilan annoncé, espérons tout de même que la Communauté européenne pourra faire état de quelques progrès concrets sur le théâtre des opérations.

(1) *Ecologie*, n° 378.

(2) Ce qualificatif ne figure pas dans l'article de Carlier.

(3) "Pour changer le décor, changeons d'abord".

(4) Philippe Saint-Marc: "Socialisation de la Nature", Stock, Paris (1971), 1975, chap. 2.

REVUE aménagement et nature

BULLETIN D'ABONNEMENT

direct ou de soutien, à recopier ou à découper

Je demande à recevoir AMÉNAGEMENT ET NATURE à partir du n° inclus et vous envoie ci-joint (1) F pour (2) abonnement(s) direct/soutien (3) pour (4) numéros.

NOM et PRÉNOM Fonction

Adresse précise

..... Date Signature

(1) Somme à adresser par chèque, mandat ou chèque postal établi au nom de AMÉNAGEMENT ET NATURE (C.C.P. 21-431-62 PARIS) compensable en France, à AMÉNAGEMENT ET NATURE, 21, rue du Conseiller-Collignon - 75116 PARIS - FRANCE.

(2) Nombre d'abonnements — (3) Rayer la mention inutile — (4) Nombre de numéros, 4 ou 8 (un an ou deux ans).

ABONNEMENTS: Prix pour 4 numéros (1 an).

(1) Tarif général France: 130 F T.T.C. (T.V.A. incluse: 5,00 F) — Etranger: 150 F (remise d'agence ou de libraire incluse).

(2) Tarif spécial, abonnement direct (souscrit sans intermédiaire): France T.T.C.: 115 F (T.V.A. incluse: 4,42 F) — Etranger: 135 F.

(3) Abonnement de soutien à partir de 250 F (France ou Etranger).

Vente au numéro: voir page 4 de couverture.

Prix au 1.07.87, révisibles sans préavis.